



SCP Bertrand MIQUEU - Julien TOULOUSE

20 rue Brauhauban • Résidence La Lorraine
BP 91023 • 65010 TARBES Cedex

Tél : 05 62 93 10 24 fax : 05 62 93 04 45

e-mail : scp.miqueu-toulouse@huissier-justice.fr

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

03 février 2020
Avenue Hoche – TARBES

DOSSIER : SA BANQUE CIC SUD OUEST /



SCP Bertrand MIQUEU - Julien TOULOUSE

20 rue Brauhauban • Résidence La Lorraine
BP 91023 • 65010 TARBES Cedex

Tél : 05 62 93 10 24 fax : 05 62 93 04 45

e-mail : scp.miqueu-toulouse@huissier-justice.fr

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

EXPEDITION

L'AN DEUX MILLE VINGT ET LE TROIS FEVRIER

A LA DEMANDE DE :

La Société Anonyme BANQUE CIC SUD OUEST, au capital de 155 300 000,00 €, inscrite sous le N° 456204809 au registre du commerce de BORDEAUX, dont le siège social est 42 cours du Chapeau Rouge à BORDEAUX - GIRONDE, et dont la direction des engagements départements des affaires contentieuses et litigieuses est située Cité Mondiale, 20 quai des Chartrons à BORDEAUX – GIRONDE, représentée par son président directeur général.

Ayant pour avocat constitué la Société Civile Professionnelle CHEVALLIER-FILLASTRE, Avocats à la cour, dont le siège social est 8 place du Marché Brauhauban à TARBES – HAUTES-PYRENEES.

AGISSANT EN SUITE :

D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié par acte de mon ministère en date du 05 décembre 2019, à Monsieur xxx

La société requérante me mandate aux fins de dresser l'état descriptif des lots n° 117 et 278 dont Monsieur xxx est propriétaire, au sein d'un ensemble immobilier sis à TARBES – HAUTES-PYRENEES, cadastré dite commune sections BC n° 64, BC n° 65, BC n° 66 et BC n° 67.

Ledit immeuble ayant fait l'objet d'un règlement de copropriété et état descriptif de division au rapport de Maître LE JANNOU, notaire à TOULOUSE, le 24 juin 2004 publié au 1^{er} Bureau des Hypothèques de TARBES le 13 juillet 2004 volume 2004 P numéro 3325. Modifié suivant acte au rapport de Maître LE JANNOU, notaire à TOULOUSE, le 13 décembre 2007, publié le 20 décembre 2007 volume 2007 P numéro 6566 ; puis suivant acte au rapport de Maître GROSJEAN, notaire à CARCASSONNE, le 03 août 2009, publié le 25 septembre 2009 volume 2009 P numéro 4169 ; puis suivant acte au rapport de Maître DASSY, notaire à BAYONNE, en date du 01.09.2014, publié le 02 octobre 2014 volume 2014 P numéro 4403.

C'est pourquoi, déférant à cette demande,

Je soussigné, Julien TOULOUSE, Huissier de Justice associé
Membre de la SCP Bertrand MIQUEU – Julien TOULOUSE
20 rue Brauhauban, résidence la Lorraine
à TARBES – HAUTES-PYRENEES

CERTIFIE :

Avoir contacté ce jour par téléphone le propriétaire Monsieur xxx, qui m'indique que ces lots sont actuellement vides de toute occupation, l'ancien locataire ayant quitté les lieux à la fin de son préavis.

Monsieur xxx me précise également ne pouvoir être présent ce jour lors des opérations de description. Il me précise que le lot n° 117 (appartement) sera laissé ouvert afin de me permettre d'y accéder et me donne son accord afin que je puisse pénétrer dans les lots pour y établir mes constatations.

M'être transporté ce jour vers 13 heures 55, par devant l'ensemble immobilier dénommé Résidence LA COUR DE PYRENE, avenue de la Marne et avenue Hoche à TARBES – HAUTES-PYRENEES, cadastré dite commune sections BC n° 64, BC n° 65, BC n° 66 et BC n° 67, où j'ai procédé aux descriptions suivantes :



CONSTATATIONS PRELIMINAIRES

Cette résidence donne tant sur l'avenue de la Marne que sur l'avenue Hoche. Elle comprend notamment deux bâtiments distincts. Le lot n° 117 se situe dans le bâtiment B, accessible depuis l'avenue Hoche. S'agissant de ce bâtiment, il est bâti en rez-de-chaussée, surélevé de cinq étages et comprend également en sous-sol des emplacements de stationnement souterrains. La couverture du bâtiment est en ardoises. Les façades sont habillées d'un crépi peint et comportent des balcons. La dalle du pluvial et les tuyaux de descente sont en zinc. Depuis l'avenue Hoche, une rampe pour personnes handicapées ou cinq marches, donnent sur une porte métallique peinte à double vitrage, équipée d'un digicode. Cette porte donne sur les parties communes de l'immeuble comprenant notamment les boîtes aux lettres.





LOT N° 117

Il s'agit d'un appartement situé au troisième étage du bâtiment, auquel on peut accéder depuis les parties communes du rez-de-chaussée, soit à l'aide d'un escalier, soit à l'aide d'un ascenseur.

Conformément aux indications communiquées par Monsieur xxx, je peux constater que la porte permettant d'y accéder n'est pas fermée à clef. J'ai ainsi pu procéder à son ouverture.

On pénètre ainsi dans l'appartement à l'aide d'une porte en bois peinte portant le numéro 314. Cet appartement est vide de toute occupation. Il est équipé en électricité et alimenté en eau. Il est à noter que le compteur d'eau est situé derrière une porte se trouvant dans les parties communes du troisième étage. Enfin, il est à noter l'absence de cumulus apparent au sein de l'appartement.

ENTREE ET PIECE PRINCIPALE (18,74 m²)

Le plafond et les murs sont habillés d'enduit peint. Les plinthes et le sol sont carrelés. Je note un boîtier alarme en plafond ; un convecteur électrique sur le mur nord ; une bouche VMC et un interphone sur le mur est. Présence également d'un coffret contenant un compteur électrique, ainsi qu'un tableau électrique avec fusibles et disjoncteur. Au niveau de l'entrée, une porte ouvre sur un placard de rangement équipé d'étagères en mélaminé. Cette pièce comprend un coin cuisine avec plan de travail en mélaminé soutenant une plaque de cuisson à deux feux électriques et un évier à simple bac en inox avec mitigeur chromé. Ce coin cuisine est également équipé d'une hotte aspirante FAGOR et de placards de rangement hauts. Au nord, une double porte-fenêtre en PVC blanc, à double vitrage, équipée d'un volet en PVC à commande manuelle, donne sur un balcon.







BALCON (5,52 m²)

Le sol est recouvert d'une dalle en béton à l'état brut. Ce balcon est protégé par un garde-corps métallique. Situé au nord, ce balcon donne sur la cour intérieure de la résidence.



CELLIER (1,67 m²)

On y accède, à l'est de la pièce principale, à l'aide d'une porte en plastique. Cette pièce est aveugle. Le plafond et les murs sont habillés d'enduit peint. Les plinthes et le sol sont carrelés.



WC (1,43 m²)

On y accède, à l'est de l'entrée, à l'aide d'une porte en plastique. Cette pièce est aveugle. Le plafond est habillé d'enduit peint. Les murs sont, soit habillés d'enduit peint, soit composés de panneaux en bois vissés côté est. Les plinthes et le sol sont carrelés. Cette pièce est équipée d'une bouche VMC et d'un WC complet en porcelaine.



SALLE DE BAINS (3,09 m²)

On y accède, depuis l'entrée, à l'aide d'une porte en plastique. Cette pièce est aveugle. Le plafond est habillé d'enduit peint. Les murs sont, soit habillés d'enduit peint, soit faïencés. Les plinthes et le sol sont carrelés. Cette pièce est équipée, d'un convecteur électrique ; d'une baignoire en résine blanche avec barre de support, rideau et tringle, mitigeur chromé, flexible et douchette ; d'un meuble en mélaminé à deux portes soutenant une vasque en porcelaine blanche avec mitigeur chromé ; d'un miroir mural surmonté d'un ciel en mélaminé intégrant trois spots électriques.





LOT N° 278

Il s'agit d'un emplacement de stationnement souterrain portant le n° 95. On y accède, soit depuis les parties communes du bâtiment, par un escalier descendant au sous-sol ; soit à l'extérieur, depuis la voie publique, à l'aide d'un portail métallique à claire voie, à deux vantaux, à commande électrique. Cet emplacement de stationnement, dont le sol est en béton à l'état brut, est délimité tant par des bandes de peinture sur le sol que par un mur en béton à l'état brut sur lequel est inscrit « B314 ».



Les photographies illustrant le présent procès-verbal descriptif ont été prises par moi, à l'aide de mon propre appareil photo, au cours des opérations décrites ci-dessus.

Ayant répondu à la mission qui m'était confiée, et mes opérations de descriptions terminées, j'ai rabattue la porte du lot n° 117. Puis, je me suis retiré en mon étude, où j'ai rédigé le présent procès-verbal descriptif sur quatorze pages en recto seulement, pour servir et valoir ce que de droit.

COUT : QUATRE CENT SOIXANTE-NEUF EUROS 22 CTS

Emolument (art. A444-48 Code Commerce)	220,94 €
Honoraires (art. A444-18 Code Commerce)	150,00 €
Frais déplacement (art. A444-48 Code Commerce)	7,67 €
TVA 20%	75,72 €
Taxe forfaitaire (art. 302 bis du CGI)	14,89 €
TOTAL TTC	469,22 €

Julien TOULOUSE

